

# III DEVELOPPEMENT DES MUTUELLES DE SANTE

## 1. Contexte d'émergence

Le Cameroun compte près de 230 ethnies différentes qui se côtoient en harmonie sur le territoire national. Les Bamiléké, originaires de l'ouest du pays se caractérisent par une organisation sociale qui a résisté au temps et aux influences culturelles diverses. Selon l' adage, " si deux bamiléké se retrouvaient sur la lune, leur premier réflexe serait de créer une réunion avec en son sein une tontine de solidarité ". En réalité, la "tontine" n'est qu'une des nombreuses activités développées au sein des regroupements appelés "réunion" ou "association" et que nous appelons tout au long de cette étude, **organisations traditionnelles de solidarité**

Avant la colonisation, on distinguait dans ces organisations :

- La "tontine de cauri" ( le cauri étant utilisé depuis le 15eme siècle dans la région comme monnaie )
- La "tontine de travail"; elle permettait aux membres de s'assister mutuellement dans la construction des maisons, les travaux des champs etc...

Chaque membre d' une réunion était assisté par le groupe en cas de malheur ( deuil, funérailles, maladie etc...) ou de bonheur ( naissance , promotion sociale correspondant à l'acquisition d'un titre de notabilité etc...)<sup>1</sup>

L' ouest du Cameroun a connu avant et juste après l' indépendance du pays en 1960, un très grand exode rural résultant de deux problèmes principaux:

La région, entrée en rébellion contre le pouvoir colonial à la veille de l'indépendance , à connu une forte répression qui a poussé une grande partie de la population vers les villes, notamment à Douala et à Yaoundé.

La forte densité de la population dans la région ( 129 habitants au km<sup>2</sup> dans la zone contre 27,8 habitants au km<sup>2</sup> comme moyenne nationale).

Les Bamiléké ont transporté partout où ils se sont installés, leur séculaire tradition de solidarité sociale.

Aujourd'hui, toutes les autres composantes ethniques du pays ont adopté cette approche de solidarité dans les principales villes du Cameroun.

Les principales activités des organisations traditionnelles de solidarité sont les suivantes.

### 1. La tontine qui peut être :

- Rotative : les membres cotisent chacun une somme d'argent qui est remise à tour de rôle à un bénéficiaire sans taux d'intérêt.
- A enchères libres : la somme cotisée est mise aux enchères entre les divers candidats au crédit. Le taux d'intérêt est illimité.
- A taux d'intérêt fixe: La somme cotisée est remise au candidat au crédit à un taux d'intérêt fixe. S' il y a plusieurs candidats, l'on procède par tirage au sort.

---

<sup>1</sup> Nzemen , M.,1993 Tontines et développement ou le défi financier de l' Afrique. Presses Universitaires du Cameroun

**2. La "banque"** : Il s'agit d'un système d'épargne réel ouvert en général au mois de Janvier. Chaque adhérent y dépose durant l'année ses économies. Ce fond est "vendu" à chaque séance de réunion à un taux d'intérêt variant entre 5% et 15% sur les périodes de 3mois, 6mois, etc., selon les réunions. La "banque" est liquidée en fin d'année (décembre) et chaque adhérent récupère son épargne et les intérêts produits.

**3. La "banque scolaire"** : Il s'agit aussi d'une épargne "vendue" aux taux d'intérêt de 5% à 10% selon les réunions; La "banque" est liquidée à la rentrée scolaire et chacun récupère son épargne et les intérêts produits.

**4. Le fond d'investissement commun** : Il s'agit des "actions" que les adhérents d'une réunion mettent en commun pendant de nombreuses années en vue de réaliser dans le futur, un investissement productif qui n'est pas en général déterminé au moment où débute le fond.

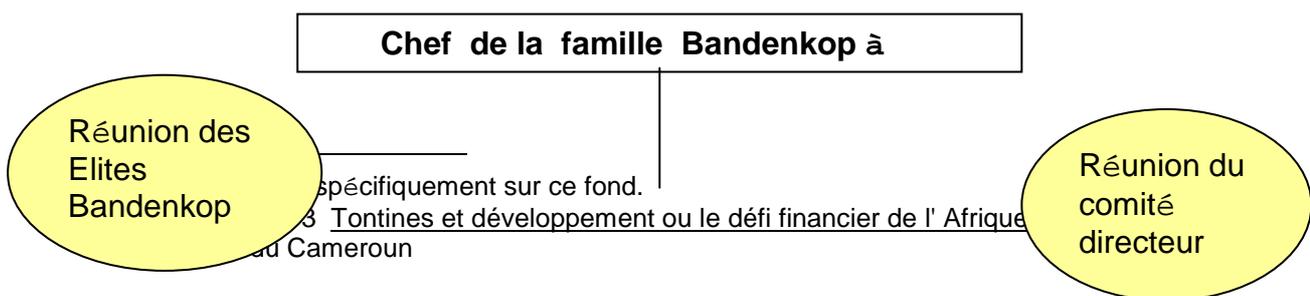
**5. Le Fond d'aide ou "caisse secours"**<sup>2</sup> : Ce fond est financé par des cotisations fixes et obligatoires. Il permet d'assister financièrement les membres en cas de maladie et de décès

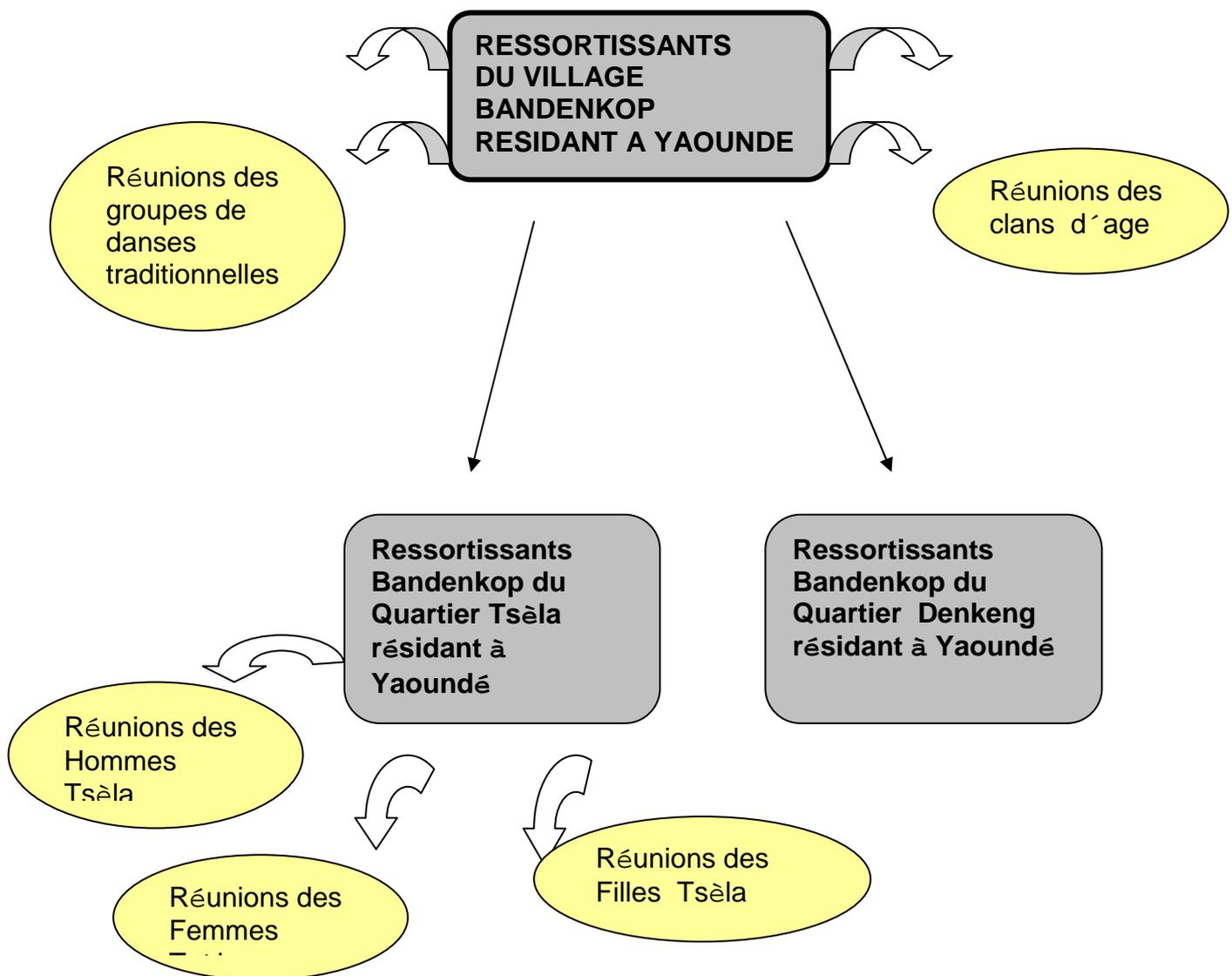
**6. Le Fond d'investissement d'intérêt général** : Il s'agit des cotisations ponctuelles et obligatoires destinées à la construction d'une école, d'un dispensaire etc. dans le village d'origine, ou d'un siège dans la ville abritant la réunion.

**7. Les "cotisations dîner"** : dans certaines réunions, surtout celles qui ont une périodicité mensuelle, il y a un dîner à la fin de l'assemblée générale, et chaque adhérent est obligé d'y contribuer. En 1984, les flux financiers provenant des ménages et des entrepreneurs individuels au Cameroun, qui transitaient par les « tontines » étaient estimés à 140 milliards de franc Cfa. Ce montant représentait 34% de l'épargne intérieure des ménages et entrepreneurs individuels.<sup>3</sup>

Ces organisations, bien que menant globalement les mêmes activités, sont assez différentes dans leurs structures.

**Figure 2 : Les différentes catégories de réunions**





Cette figure ressort les situations les plus classiques et ne se veut pas exhaustive. Le comité directeur est en général constitué des représentants de chaque quartier du village. Les élites sont ceux qui ont le plus excellé dans les affaires ou dans l'administration. Plusieurs groupes de danses traditionnelles peuvent exister au sein d'un village. Les clans d'âge sont des réunions de personnes de la même génération.

Au niveau des quartiers, les femmes se réunissent d'abord suivant le quartier de leurs maris (réunion des femmes) et suivant le quartier d'origine de leurs pères (réunion des filles).

En dehors des groupes de danses traditionnelles qui sont des réunions mixtes, en règle générale, les femmes et les hommes se réunissent séparément, souvent dans les mêmes salles mais à des jours différents.

Les réunions de quartier qui sont les plus classiques, sont toutes hebdomadaires. Les femmes se réunissent les samedis et les hommes les dimanches.

Les autres communautés ethniques, au contact des Bamiléké se convertissent progressivement à cette pratique de réunions. L' on peut dire que l' on assiste dans les principales villes du Cameroun à un véritable "BOOM" des réunions de solidarité. La dure crise économique que traverse le pays n'est pas étrangère à ce phénomène.

Les cotisations au titre de la " caisse secours" couvrent indistinctement dans toutes les réunions étudiées et en général dans ce type d'organisations, les maladies et les décès. L' on peut même noter que si en cas de maladie, seul l' adhérent est aidé, ce dernier est par contre financièrement couvert en cas de son propre décès, aidé en cas du décès de son conjoint , de son enfant, de ses parents etc.

Cette situation a une explication: traditionnellement, chaque Bamiléké adulte qui meurt, doit être enterré dans son village d' origine auprès de ses ancêtres. Les premiers Bamiléké qui se sont installés loin de leur région se devaient de s'organiser, afin d'acheminer les dépouilles de leurs camarades morts dans leurs villages. C'est face à cette nécessité qu'est née la " caisse secours" , qui au départ ne couvrait que les obsèques dont les coûts sont en général très élevés.

Ce n'est qu'à partir de 1975, avec la disparition des médicaments des hôpitaux publics, que le volet "aide maladie" s'est progressivement greffé à la traditionnelle "caisse secours".

Dans ces milieux, l'on vit dans la hantise de voir l'Etat s'ingérer dans le secteur et y créer des impôts ou une réglementation. Ceci explique l' extrême méfiance et la forte réticence vis à vis de tous ceux qui, étrangers, cherchent à y tirer des informations, pire veulent consulter les documents.

Il nous a semblé pratique, de regrouper les diverses catégories de réunions observées, en quatre types principaux. L'intérêt de cette classification, tient au fait qu'il est important d'identifier les organisations les plus stables, les plus aptes à promouvoir l'équité etc.

**Tableau 1 : Typologie des organisations traditionnelles de solidarité**

| Classification | QUELQUES CRITERES DE CLASSIFICATION |                              |            |                                    |                              |
|----------------|-------------------------------------|------------------------------|------------|------------------------------------|------------------------------|
|                | Critères d'adhésion                 | Nombre D'adhérents (dizaine) | Ancienneté | Fréquence des assemblées générales | Possession d'un siège social |
|                | Simple                              |                              | Très       |                                    | Un siège                     |

|          |  |      |  |                             |   |
|----------|--|------|--|-----------------------------|---|
| Type I   | appartenance à un quartier ou à un village                             | > 50 | ancienne (création dans les années 60) | Hebdomadaire s              | social existe, ou est en projet de construction |
| Type II  | Appartenance à Une région.   | >50  | Apparition récente                     | mensuelles                  | Non   |
| Type III | Cooptation sous la base du revenu , de la classe sociale, ou de l'âge. | <50  | Anciennes                              | mensuelles                  | Non   |
| Type IV  | Rassemble les délégués élus ou désignés par d'autres réunions          | <50  | Récentes                               | Hebdomadaire s ou mensuelle | non   |

■ **Les organisations de type I** : elles regroupent les réunions de quartier ou de village (hommes et femmes). Ce sont les réunions de base, à partir desquelles les autres types se sont développées. Ex : la réunion des femmes chengne

■ **Les organisations de type II** : elles regroupent les réunions qui ont pour population cible, tous les ressortissants d'une région habitant le même quartier dans une ville. Il s'agit d'un phénomène récent et en phase de balbutiements. Si l'expérience réussissait, ces réunions pourraient devenir les plus grandes en terme d'effectifs. Ex : la réunion des hommes Binam d'Okolo Nord, qui a pour cible tous les Bamiléké, de ce quartier de la périphérie de yaoundé.

■ **Les organisations de type III** : elles regroupent les réunions des élites, les clans d'âge et les groupes de danses traditionnelles. Ex : la réunion des femmes Bangam

■ **Les organisations de type IV** : elles regroupent les comités directeurs, qui sont les collèges de représentants élus ou désignés par les organisations de type I. Ces fédérations gèrent des activités précises à elles déléguées par les organisations mères. Ex : la caisse de solidarité de la famille babouantou, qui gère la « caisse secours » de 16 réunions de quartiers, et le comité directeur des Baham, qui gère uniquement la « caisse décès » de 34 réunions de quartiers.

## 1. Evolution

Les organisations traditionnelles de solidarité évoluent en vase clos, en dehors de tout appui technique national ou international .

Bien que possédant toute la matière première requise pour un bon fonctionnement des mutuelles de santé, à savoir : le sens de la solidarité, de l'organisation, de la prévoyance etc. elles ne fonctionnent pas de façon optimale.

## **IV ATOUTS ET CONTRAINTES AU DEVELOPPEMENT DES MUTUELLES DE SANTE**

### **1- Action des structures d'appui**

Avec ses organisations traditionnelles de solidarité, le Cameroun compte parmi les pays Africains disposant d'une plate forme crédible, pour la mutualisation à court terme du risque maladie.

Paradoxalement, c'est l'un des rares pays ne disposant d'aucune structure fonctionnelle d'appui aux mutuelles de santé. Le ministère de la santé publique est encore au stade de réflexion sur une stratégie d'appui à ces organisations.

L'AFED (Association – formation -Education – Développement ) et le CIRAMS (Centre International de Recherches et d'Appui aux Mutuelles de santé ) sont des structures d'appui, qui faute de financements ne mènent aucune activité en ce sens.

### **2- Relation des mutuelles avec les partenaires**

#### ***a . Avec les structures d'appui***

Les organisations traditionnelles de solidarité n'entretiennent aucun rapport avec les structures d'appui, qui faute de financement sont actuellement en veilleuse. Les seuls contacts de parts et d'autres se sont établies au cours des différentes études effectuées dans le secteur.

#### ***b- Avec l'Etat***

L' Etat est perçu par les organisations traditionnelles de solidarité comme une menace. La peur de voir un impôt apparaître dans le secteur est redouté de la part de l'ETAT.

#### ***c. Avec les prestataires de soins***

Il n'y a pas de rapport entre les organisations traditionnelles de solidarité et l'offre de soins.

Ces organisations sont considérées comme trop informelles pour collaborer avec un prestataire de soins.

### **3-Développement des connaissances et compétences**

Aucune organisation traditionnelle de solidarité ne dispose d'outils didactiques élaborés spécifiquement pour la gestion d'une mutuelle de santé. Les documents distribués par la **concertation** sont désormais disponibles au Cameroun.

### **4-Promotion de la mutualité de santé**

Le ministère de la santé publique du Cameroun, ne dispose encore d'aucune structure chargée de la promotion des mutuelles de santé.

Aucune institution internationale ou ONG n'intervient au Cameroun dans le cadre de la promotion ou de l'appui aux mutuelles de santé.

La mutualité a émergé au Cameroun depuis des décennies en dehors de tout cadre institutionnel. Elle fait toute seule jusqu'à ce jour son bonhomme de chemin.

## V - REPERTOIRE DES MUTUELLES DE SANTE

Il est évident qu'un inventaire exhaustif des organisations traditionnelles de solidarité dans les diverses formes est difficile au Cameroun.

Nous allons présenter les villages dont les ressortissants se regroupent sûrement dans une organisation de type I à Douala et à Yaoundé.

Nous présenterons ensuite quelques organisations de façon détaillée.

### 1- Repère par les villages

Nous présentons ci-contre, les noms des villages de la région du Cameroun où l'appartenance à une organisation ayant une composante mutuelle de santé est une tradition. Dans les principales villes du Cameroun, les ressortissants de ces villages se retrouvent dans l'une ou plusieurs organisations décrites à la figure 2.

Afin de retrouver ces organisations, il suffit de déclarer à Douala ou à Yaoundé : **Je cherche une réunion des ressortissants du village X** ; l'on est ainsi conduit à l'une des nombreuses réunions des ressortissants dudit village dans la ville. Cette liste est purement indicative, étant entendu que les autres communautés ethniques du pays ont adopté cette pratique de réunion, et l'on peut dire sans se tromper que le Cameroun vit un BOOM des organisations traditionnelles de solidarité.

**Tableau 2 : Liste des villages du Cameroun dans lesquels, l'appartenance à une organisation traditionnelle de solidarité est une tradition**

|    |            |    |                   |     |            |
|----|------------|----|-------------------|-----|------------|
| 1  | TONGA      | 50 | FONDANTI          | 96  | BAMENDJOU  |
| 2  | BADOUMGA   | 51 | FOLENTCHA         | 97  | BAHOUAN    |
| 3  | BASSAMBA   | 52 | BALEMBO           | 98  | BATIE      |
| 4  | BANGOULAP  | 53 | BABOUTCHA-NITCHEU | 99  | FOTOUNI    |
| 5  | BANGANTE   | 54 | BANKA             | 100 | BANGAN     |
| 6  | Bamac      | 55 | FONDJOMEKWET      | 101 | BABOUATE   |
| 7  | BAGNOU     | 56 | FOMBAP            | 102 | BADOUMKA   |
| 8  | BAZOU      | 57 | SANTCHOU          | 103 | BASSAP     |
| 9  | BAKONG     | 58 | FONDOMERA         | 104 | FOMBEL     |
| 10 | BAHOUC     | 59 | FOREKE            | 105 | FONGOU     |
| 11 | BALENGOU   | 60 | FOTOMENA          | 106 | FONKOUAKEN |
| 12 | BANGWA     | 61 | FOKOUÉ            | 107 | BAPOUNGUE  |
| 13 | BAMENA     | 62 | FOMOPEA           |     |            |
| 14 | BATCHINGOU | 63 | BALOUM            |     |            |
| 15 | BATCHA     | 64 | BAMENDOU          |     |            |
| 16 | BANDREFAM  | 65 | FOTETSA           |     |            |

|    |                  |    |                  |
|----|------------------|----|------------------|
| 17 | BANGAM-FOKAM     | 66 | FOSSONG-WETCHENG |
| 18 | BATOUFAM         | 67 | FONGO-DENG       |
| 19 | BANGANG-FONDJI   | 68 | FOSSON-ELELEM    |
| 20 | BANGOU           | 69 | FONGO-TONGO      |
| 21 | BAYAGAM          | 70 | FOTO             |
| 22 | BANDJOUN         | 71 | BAFOU            |
| 23 | BAHAM            | 72 | BALEVENG         |
| 24 | BAPA             | 73 | BALESSING        |
| 25 | BANDENKOP        | 74 | BANSOA           |
| 26 | BABOUANTOU       | 75 | BALATCHI         |
| 27 | BANA             | 76 | BABADJOU         |
| 28 | BANDOUM-KASSA    | 77 | BANGANG          |
| 29 | BAKASSA          | 78 | BAMESSINGUE      |
| 30 | BANFEKO          | 79 | BAMOUGONG        |
| 31 | BANDJA           | 80 | BATCHAM          |
| 32 | BANFELOUK        | 81 | BAMENDJO         |
| 33 | BABOUTCHA-NGALEU | 82 | BABETE           |
| 34 | BANKAMBE         | 83 | BAMEN-DJINDA     |
| 35 | FONDJANTI        | 84 | BAMESSO          |
| 36 | BAKOU            | 85 | BAMENYAM         |
| 37 | FOPOUANGA        | 86 | BATI             |
| 38 | BALOUK           | 87 | BAMENKOMBO       |
| 39 | BABOUTCHA-FONGAM | 88 | BANDENG          |
| 40 | FOMESSA I        | 89 | BAPI             |
| 41 | FOMESSA II       | 90 | BALENG           |
| 42 | FONTSI           | 91 | BAFOUSSAM        |
| 43 | FONTI            | 92 | BAMENDJING       |
| 44 | KEKEM            | 93 | BAFOUNDA         |
| 45 | BAFANG           | 94 | BAMOUGOUM        |
| 46 | BABONE           | 95 | BAMEKA           |

## 2- Les nouvelles mutuelles répertoriées et étudiées

Les 13 mutuelles que nous présentons permettent tout simplement de se faire une idée, de la physionomie de ces organisations dans la ville de Yaoundé, qui en compte selon les estimations les plus modestes au moins six cent<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Fézeu Maurice, 2000 ; Etude de la dimension *mutuelle de santé* des organisations traditionnelles de solidarité à yaoundé.

